



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 126654

Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'utilité, aujourd'hui non contestée, d'un diagnostic précoce des troubles de l'audition chez les nouveau-nés, avec l'impact positif démontré d'une prise en charge dans le premier mois de vie sur les troubles sévères de la communicabilité, présents dans les cas repérés cliniquement vers douze à dix-huit mois de vie. Le programme expérimental mené sous l'égide de la DGS et de la CNAMTS depuis 2005 a démontré la faisabilité et la fiabilité du dépistage en maternité et, avec un recul de plusieurs années, les bénéfices pour les malades sont évidents. Il lui demande si elle compte faire aboutir, désormais rapidement, ce projet et mettre en place cette prévention, maintenant généralisée dans tous les grands pays.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bataille](#)

Circonscription : Nord (22^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126654

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 808

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)